

## Grille de caractérisation des territoires

<p>- Axe des abscisses &gt; différentes dimensions territoriales</p> <p>- Axe des ordonnées &gt; différents types de spatialité et de territorialité</p>	Cadre spatial		Cadre de mise en œuvre d'une politique territoriale conjoncturelle (exemples : politique de la ville française et zonages européens)	Territoire institutionnel ou prescrit structurel (exemple : département français et région autonome espagnole)	Territoire vécu ou d'action (espace du jeu social des acteurs)	Territoire rêvé et symbolique		Territoire intériorisé (relevant de l'inconscient collectif – cf. Jung et Merton)
	Espace continu (exemple : île de la Corse)	Espace discontinu (exemple : réseau de banlieues d'une même ville)				Lié à des représentations (sociales)	Lié à des images (visuels)	
Zone de montagne continentale (exemple : Alpes françaises ou Pyrénées espagnoles) <sup>1</sup>								
Montagne îlienne (exemple : îles portugaises - Açores - et espagnoles - Canaries)								
Zone rurale littorale (exemple : côtes chiliennes)								
Rural îlien (îles Baléares espagnoles)								

<sup>1</sup> Plus de 700m en France (loi Montagne française de 1985).

<b>Rural forestier</b> (exemple : forêt amazonienne uruguayenne)								
<b>Espace à dominante rurale</b> (ruralité générale) <sup>2</sup>								
<b>Espace rural sous influence urbaine</b> (semi-urbain) <sup>3</sup>								
<b>Pôle Rural</b> <sup>4</sup>								
<b>Périphérie de pôle rural</b> <sup>5</sup>								
<b>Espace rural isolé</b> (profond) <sup>6</sup>								
<b>Urbain standard</b> (exemple : centres des grandes villes françaises)								
<b>Urbain défavorisé</b> (exemple : banlieues françaises)								

<sup>2</sup> Segmentation rurale française INSEE-INRA 1996-1998 basée sur l'analyse des flux migratoires quotidiens domicile-travail.

<sup>3</sup> Dans lequel environ 30% des actifs vont travailler en ville (influence urbaine faible : entre 20% et 40% ; influence urbaine forte : au-delà de 40%).

<sup>4</sup> Gros bourg ou petite ville de plus de 5.000 habitants où plus de 50% des actifs travaillent sur place.

<sup>5</sup> Dans laquelle environ 50% des actifs vont travailler dans un pôle rural voisin.

<sup>6</sup> Ni pôle rural, ni périphérie de pôle rural, ni rural sous influence urbaine : tout le reste !

## Mode d'emploi

**Une fiche par école investiguée. Mettre - pour chacune des écoles - une croix dans toutes les cases concernées. Renseigner ce tableau pour caractériser un territoire donné n'implique donc pas de ne mettre qu'une seule croix dans une seule case par école. Chaque territoire, pour une même école, peut en effet être caractérisé par plusieurs colonnes (et éventuellement par plusieurs lignes). Chaque croix peut être accompagnée si nécessaire de quelques mots clés d'explication ou de commentaire (à inscrire dans ce cas sous la croix dans la case concernée ou en bas de page).**

**Préciser impérativement pour chaque fiche (pour I+D+I/EDUC 13460) :**

- **Pays**
- **Région**
- **Village**
- **Type de classe (unique ou multigrade)**
- **Nombre de cours dans la classe observée**
- **Âges extrêmes des élèves scolarisés dans la classe (exemple : 6-11)**
- **Nom du chercheur ayant rempli la fiche (avec adresse mail pour le cas où des précisions auraient besoin de lui être demandées)**

**La renvoyer à Roser Boix ([rboix@gmail.com](mailto:rboix@gmail.com)) ET à Pierre Champollion ([pierre.champollion@ujf-grenoble.fr](mailto:pierre.champollion@ujf-grenoble.fr))**

## Précisions liminaires

1. Ce tableau – de format et de contenu toujours provisoires – doit permettre aux différentes équipes de la recherche FR ANR ED2AO 2009-2012 et aux différentes équipes nationales travaillant dans le cadre la recherche internationale ES I + D + I EDU 13460 2009-2012 de caractériser les différents types de territoire qui sont actuellement investigués dans ces deux projets de recherche. Cette caractérisation des divers contextes territoriaux étudiés - ils influent évidemment sur la solarisation – a vocation à faciliter les comparaisons inter-équipes qui seront entreprises et à identifier, type de territorialité par type de territorialité, les régularités qui seront éventuellement constatées.

2. Il s'agit d'un tableau synoptique à double entrée qui a été élaboré à partir des principales territorialités représentées en France et, plus généralement, en Europe rencontrées dans les enquêtes effectuées : en abscisse (axe horizontal) sont indiqués les divers types de territoires et de zonages disponibles ; en ordonnée (axe vertical) sont indiquées les différentes dimensions des territorialités concernées par les investigations actuellement menées. Ce tableau – toujours provisoire, rappelons-le ! - sera bien sûr susceptible d'être complété par d'autres colonnes et lignes en fonction des territoires investigués et, évidemment, des pays concernés (voire modifié si nécessaire). **Mais il doit être utilisé aujourd'hui tel quel dans les deux projets concernés (I+D+I EDUC 13460 et ANR E2DAO).**

3. Certaines colonnes, notamment, pourraient ainsi éventuellement être utilement fragmentées. La colonne « territoire institutionnel » pourrait être scindée en deux colonnes : « territoire institutionnel éducatif » (type zone d'éducation prioritaire) et « territoire

institutionnel interministériel » (exemple : zones urbaines sensibles) ; ou bien même en quatre colonnes : « niveau national » (mission générale d'insertion), « niveau régional » (schéma régional des formations post-baccalauréat), « niveau départemental » (carte des transports publics scolaires) et « niveau local » (établissement Agenda 21). La colonne « politique publique territorialisée », elle, pourrait être coupée en deux colonnes : « politique sectorielle spécifique » (aide à l'agriculture de montagne, par exemple) et « aménagement général du territoire » (politique de la ville, développement des territoires ruraux ou politique de la montagne, etc.).

PC – 04/04/2011